



PATNUC(



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° <u>321</u> DU <u>13 MOV 7024</u> RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE SUR LA RÉGULATION EFFICACE DES MARCHES DE GROS DE COMMUNICATION ELECTRONIQUES AU CAMEROUN

DATE: 13 110 7 2024

FINANCEMENT: IDA 69870-CM

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans le Journal des Marchés (JDM) le 14 mars 2023, dans le Cameroon Tribune du 17 mars 2023 et dans le système de Passation des Marchés de la Banque Mondiale (STEP) le 20 mars 2023

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

er un un recettor de l'immandicent et numeroque au diementation le relige gentre in l'immandie

Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) qui résulte d'un accord entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque mondiale a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Ainsi, le PAT NUC incarne l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre règlementaire du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance économique.

La régulation des marchés des communications électroniques et du numérique est rendue nécessaire par le fait que livrés à eux-mêmes, ces marchés semblent incapables, d'atteindre un équilibre concurrentiel. En effet, des facteurs présents dans ces marchés facilitent l'émergence d'un ou de plusieurs opérateurs dominants qui peuvent fausser le jeu concurrentiel en adoptant des comportements de quasi-monopole.

Ces facteurs puisent leurs sources aussi bien dans les caractéristiques de la demande adressée aux marchés des communications électroniques et du numérique que dans celles de l'offre.

Du côté de la demande, la présence de fortes externalités de consommation sur les marchés de détail implique que les nouveaux entrants, surtout en cas de différenciation de réseaux, sont d'emblée astreints à atteindre un niveau d'investissement élevé.

Du côté de l'offre, l'existence de ressources rares limite de facto le nombre de concurrents et la détention des ressources essentielles par un petit nombre d'opérateurs crée une situation de dépendance économique des entrants potentiels.

Ainsi, l'appartenance des infrastructures à un nombre limité d'opérateurs leur confère une position dominante dont ils peuvent abuser notamment en surfacturant les prix d'usage de leurs réseaux. Cette position dominante sur les marchés en amont peut se répercuter également sur l'ensemble des chaînes de valeur qui y sont rattachées et fausser par conséquent le jeu concurrentiel des marchés en aval correspondants.

Au vu de ce que la dominance des marchés peut engendrer en termes de coûts sociaux, il s'avère nécessaire de doter te régulateur d'outils pertinents pour la régulation des marchés de gros des communications électroniques et du numérique.

C'est dans ce contexte que ce TDR est élaboré pour mener une étude sur la régulation efficace des marchés de gros des communications électroniques.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de ce projet est la réalisation d'une étude sur la régulation efficace des marches de communications électroniques, en particulier la connectivité internationale et nationale par libre optique, faisceau hertzien, par satellite ou par tout autre type de technologie, pour encadrer l'expansion des communications électroniques et du numérique.

Pour accroître l'offre des services numériques et faciliter l'accès aux nouveaux entrants dans le marché des communications électroniques et dans l'optique d'équilibrer le jeu de la concurrence, il est important de pouvoir réguler en amont ce marché, Ceci pourrait avoir un impact significatif sur la baisse des coûts des services de communications électroniques pour les utilisateurs finaux.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

- de faire un état des lieux et diagnostic de la régulation des marchés de gros des communications électroniques pour ressortir les opérateurs dominants et détenteurs des infrastructures essentielles d'accès tels que les plateformes USSD, voies d'accès internationales, infrastructures de transmission nationale, infrastructures passives, Data Center,...,
- de faire un état des lieux et analyse des tarifs de gros appliqués dans le cadre de la connectivité nationale et internationale par fibre optique, faisceau hertzien, par satellite ou par tout autre type de technologie;
- de formuler des propositions de réforme de la régulation des marchés de gros et de la connectivité nationale et internationale.

4. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de six (06) mois.

5. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant retenu sera un cabinet ou un groupement de Cabinets ayant une expérience avérée en matière de définition de cadre politique et réglementaire pour les communications électroniques et disposant également d'une grande expérience dans le domaine des télécommunications/TIC (au moins 10 ans) dans les pays émergents et en voie de développement.

Il devra justifier d'au moins une (01) mission en matière d'élaboration des politiques et stratégies en rapport avec les marchés de communications électroniques, dont l'une doit comprendre le développement des outils de régulation dans un marché concurrentiel.

Il devra par ailleurs, justifier d'une mission comparable à l'objet de l'étude dans un pays en voie de développement.

6. METHODE DE SELECTION

Il est porté à l'attention des Consultants que les Cabinets ou Groupement de Cabinets/Bureau d'études seront sélectionnés selon la Méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût» (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017 et Août 2018, Novembre 2020 et septembre 2023 et la langue de travail est le français et l'anglais. Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 7.3 dudit Règlement relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. CONTENU DES MANIFESTATIONS A ADRESSER AU PATNUC

Le Ministre des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL) invite, en vue d'élaborer la liste restreinte, les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets/groupement de cabinets intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures,

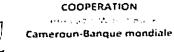
copies des marchés similaires, PV de réception ou attestation de services faits) permettant la verification des critères de sélection tel que présentés ci-dessus. Cette manifestation devra contenir : Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur National de PATR La justification du statut juridique du Consultant ; Les pièces justificatives permettant la vérification des critères de presélection reis que b ci-dessus. Toute information pertinente non justifiée sera sans importance. DES MARCHE 8. CONTACT ET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires par courriel à produrement@pathuc.cm avec copie à line la copiè de la metida et de la magnation de téléphone aux numéros : +237 222 232 628 Les manifestations doivent parvenir au plus tard le avec copie à hbetch237@gmail.com et soit par courriel à: soit déposées sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à l'Unité de gestion du Projet, situé à la Nouvelle route Bastos, derrière Tradex, bâtiment Ancien SNV. Tél.: +237 222 232 628 portant la mention: « AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N° - DU RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE SUR LA RÉGULATION EFFICACE DES MARCHES DE GROS DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU **CAMEROUN** » Yaoundé le,

Dr MFUH Windfred FUAYE KENJI

Le Coordonnateur National du PATNUC

<u>Ampliations</u>:

- PATNUC;
- -ARMP;
- SOPECAM;
- ARCHIVES;
- AFFICHAGE.







A NOTICE FOR THE CALL OF MANIFESTATION OF INTEREST N° (2,24) OF THE -1RELATING TO THE SELECTION OF A CONSULTANT TO CARRY OUT A STUDY ON THE EFFECTIVE REGULATION OF WHOLESALE ELECTRONIC COMMUNICATIONS MARKETS IN **CAMEROON**

DATE: 1 NO. 2774 FUNDING: IDA 69870-CM

This request for expressions of interest follows the General Procurement Notice for this project published in the Contract logbook (JDM) on 14th March 2023, on Cameroon Tribune on the 17th March 2023 and in the World Bank Procurement System (STEP) on the 20th March 2023

1. CONTEXT AND JUSTIFICATION

The Project for the Acceleration of Digital Transformation of Cameroon (PATNUC), which is the result of an agreement between the Government of Cameroon and the World Bank, aims to increase digital inclusion and the use of digital agricultural solutions by small-scale farmers involved in the target agricultural value chains. In this way, PATNUC embodies the digital transformation approach, targeting a highly strategic sector for Cameroon while proposing to reform the regulatory framework of the Information and Communication Technologies (ICT) sector. This project, with its investment in digital connectivity and skills, supports interventions that leverage digital innovations to stimulate economic growth.

Regulation of the electronic communications and digital markets is made necessary by the fact that, left to their own devices, these markets seem incapable of achieving a competitive equilibrium. Factors present in these markets facilitate the emergence of one or more dominant operators who can distort competition by adopting quasi-monopoly behavior.

These factors are rooted in both the characteristics of demand in the electronic communications and digital markets and the characteristics of supply.

On the demand side, the presence of strong consumption externalities on retail markets means that new entrants, especially in the case of network differentiation, are obliged from the outset to achieve a high level of investment.

On the supply side, the existence of scarce resources de facto limits the number of competitors, and the fact that a small number of operators hold essential resources creates a situation of economic dependence for potential entrants.

The fact that infrastructure is owned by a limited number of operators gives them a dominant position, which they can abuse by overcharging for the use of their networks. This dominant position in upstream markets can also have repercussions throughout the related value chains, thereby distorting competition in the corresponding downstream markets.

In view of the social costs that can result from market dominance, it is necessary to provide regulators with appropriate tools for regulating the wholesale electronic communications and digital markets.

It is in this context that this ToR has been drawn up to conduct a study on the effective regulation of wholesale electronic communications markets.

2. OBJECTIVE OF THE MISSION

The aim of this project is to carry out a study on the effective regulation of wholesale electronic communications markets, in particular international and national connectivity by optical fiber, microwave, satellite or any other type of technology, in order to manage the expansion of electronic and digital communications.

In order to increase the supply of digital services and facilitate access for new entrants to the electronic communications market, and with a view to balancing competition, it is important to be able to regulate this market upstream. This could have a significant impact on lowering the cost of electronic communications services for end users.

3. SPECIFIC OBJECTIVES

The specific objectives of the assignment are:

- To take stock of and analyze the regulation of wholesale electronic communications markets in order to identify the dominant operators and holders of essential access infrastructures such as USSD platforms, international access routes, national transmission infrastructures, passive infrastructures and data centers,
- To take stock of and analyze the wholesale tariffs applied in the context of national and international connectivity by optical fiber, microwave, satellite or any other type of technology,
- To formulate proposals for reforming the regulation of wholesale markets and national and international connectivity.

4. DURATION OF THE MISSION

The mission is to last for six (06) months.

5. PROFILE OF THE CONSULTANT

- The selected consultant will be a firm or group of firms with proven experience in defining the policy and regulatory framework for electronic communications and with extensive experience in the telecommunications/ICT field (at least 10 years) in emerging and developing countries,
- He/she must show proof of at least one (o1) assignment in the development of policies and strategies relating to electronic communications markets, one of which must include the development of regulatory tools in a competitive market,
- He/she must also have completed a similar assignment in a developing country.

6. METHOD OF SELECTION

It is brought to the attention of the Consultants that the Firms or Group of Firms/Design Office will be selected according to the 'Selection Based on Quality and Cost' (SFQC) Method as described in the Procurement Rules for Borrowers Applying for Investment Project Financing (FPI) of the World Bank, July 2016 edition, revised in January 2017, then in October 2017, November 2017 and August 2018, November 2020 and September 2023 and the working language is French and English. It is also brought to the attention of Consultants that the provisions of paragraphs 7.3 of the said Regulations relating to the World Bank's rules on conflicts of interest are applicable.

7. CONTENT OF MANIFESTATIONS OF INTEREST TO BE SENT TO PATNUC

The Minister of Posts and Telecommunications (MINPOSTEL) invites, in view to draw up the shortlist, eligible consultants to express their interest in providing the services described above. Interested firms/groups of firms must provide information (leaflets, brochures, copies of similar contracts, acceptance certificates or certificates of services rendered) enabling the selection criteria as set out above to be verified. This expression must contain the following:

- A letter of expression of interest addressed to the National Coordinator of PATNUC;
- Proof of the Consultant's legal status;
- Supporting documents enabling verification of the pre-selection criteria as presented above. Any relevant information that is not justified will be of no importance.

8. CONTACT AND ADDITIONAL INFORMATION Interested consultants can obtain additional information by e-mail on working days and time from the process of the control of the c

Yaoundé the,

The National Coordinator of PATNUC

Dr. MFUH Windfred FUAYE KENJI

Ampliations:

- PATNUC;
- -ARMP;
- SOPECAM;
- ARCHIVES;
- NOTICE BOARD.